

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 26 (1900)
Heft: 1

Anhang: Supplément au no 1
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Supplément au N° 1 du Bulletin Technique de la Suisse Romande

RÉUNION de l'Association amicale des anciens Élèves de l'Ecole polytechnique fédérale (G. e. P.) à Paris, 5-9 Juin 1900.

 L'ASSOCIATION amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale avait résolu il y a deux ans de tenir son assemblée bisannuelle à Paris, pendant l'Exposition universelle de 1900 ; une minorité de patriotes d'âge mûr avait insisté pour que la réunion eût lieu en Suisse selon l'usage, une foire internationale n'étant pas, selon elle, un endroit propice pour rafraîchir les amitiés de jeunesse ou revivre d'anciens souvenirs.

Cette minorité, dont nous ne faisions pas partie, car nous nous flattions d'être encore parmi les jeunes, de cœur au moins, cette minorité avait raison : les réunions à Paris manquent décidément de cette cordiale intimité qui caractérise nos fêtes en Suisse et nous en avons eu la preuve évidente cette fois-ci, car à peine sortis des fortifications de la grand'ville, le 7 juin à Vincennes, nous nous sommes retrouvés en famille, heureux d'être à l'air libre et de nous sentir enfin seuls ! Et les derniers jours de la fête, au Havre, que d'entrain, et de joie, et de franche amitié : non, en vérité, nos anciens de la minorité avaient raison : on peut se réunir à Paris pour être nombreux et revoir des amis que la libre Helvétie n'attire peut-être plus, mais la cordialité est en raison inverse des masses.

Cette constatation faite, rendons justice à nos excellents camarades de Paris : ils nous avaient préparé un programme plantureux, et ils se sont donné beaucoup de mal avant et pendant la fête pour l'ordonner et nous en faire profiter, ce à quoi ils ont fort bien réussi ; ils ont droit à toute notre reconnaissance et nous leur adressons encore nos louanges : on ne pouvait pas mieux faire. Le temps radieux de la semaine de Pentecôte a aussi contribué puissamment au succès de la fête et celle-ci nous a laissé un bon souvenir, comme ses devancières.

M. Max Lyon, ingénieur, représentant de notre Société à Paris et président du Comité local d'organisation, avait, dès le samedi 2 juin et le dimanche de Pentecôte, convié à venir refaire connaissance chez lui ceux d'entre nous qui avaient pu arriver un peu à

l'avance à Paris ; il savait que, dès le premier jour, nous nous trouverions isolés, perdus dans la foule cosmopolite, et nous lui avons su gré d'avoir ouvert à deux reprises sa confortable demeure de l'avenue du Bois de Boulogne et les meilleures fioles de sa cave aux polytechniciens que la chaleur sénégalienne de ces deux journées, la fatigue de l'Exposition et la morgue hau-taine de messieurs les cochers de Paris avaient laissés se traîner jusque-là.

Lundi 4 juin, ouverture de la fête proprement dite par une soirée familière au Village suisse ; le thermomètre, jaloux de la tour Eiffel et de la grande roue, était monté ce jour-là plus que de raison et l'Exposition avait reçu six cent mille visiteurs ; aussi la soirée ne fut-elle ni bruyante, ni brillante : les survivants de cette mémorable journée ressemblaient à ceux de Marignan, dont Hodler a si bien rendu la mâle laideur : défigurés et ruisselants, ne se reconnaissant plus eux-mêmes, ils se dispersèrent et s'en furent se désaltérer à toutes les sources avoisinantes.

Bien que classés en général parmi les gens sérieux et modérés, nous confessons humblement avoir préféré, ce soir-là, quelques verres de bière au remarquable relief de la Jungfrau de notre collègue Imfeld ; mais aussi pourquoi avoir logé un travail de cette valeur au milieu de notre village ; pourquoi aussi, ajouterons-nous, avoir monté, en dehors de notre exposition suisse, si digne et si sérieuse, ou de la rue des Nations européennes, une fausse colonie comme les peuplades africaines du Trocadéro ? Cette seconde édition du Village suisse fait regretter le Village original de Genève à ceux qui l'ont aimé, et nous craignons qu'elle ne dise pas grand'chose aux étrangers qui s'y aventurent entre un tour de grande roue et une visite aux trésors de l'alimentation et de l'agriculture.

Mardi 5 juin, à midi, par un temps radieux et heureusement un peu rafraîchi, la fête, si bien préparée par ces réunions préliminaires, a commencé par un excellent déjeuner à l'auberge des Nations, dans le Vieux Paris. Ce Vieux Paris est, lui, bien à sa place, et chacun, croyons-nous, a gardé un bon souvenir de ces premières heures consacrées à l'amitié, au bord de la Seine. Notre joyeuse et pacifique cohorte, si moderne en dépit du cadre moyen âge de l'auberge, y faisait un heureux contraste avec le palais des armées de terre et de mer, majestueux mais bien « vieux siècle » en somme, malgré sa façade, ses tourelles blindées et ses engins perfectionnés.

Pas de discours, quelques mots de bienvenue adressés par M. Lyon au nom des amis de Paris.

Quand ils ont tenu trois assemblées préliminaires et bien dîné, des hommes pratiques ne perdent point de temps en formalités administratives ; et quand au surplus les débats sont conduits par un parlementaire de la trempe de notre ami Sand, ils y prennent plaisir.

C'était d'ailleurs aussi un plaisir que de se délasser un brin dans la salle des séances de Messieurs les Ingénieurs civils de France, qu'ils avaient gracieusement mise à notre disposition dans leur superbe hôtel de la rue Blanche; leur président, M. Canet, nous y avait souhaité la bienvenue. Honneur aux sociétés d'ingénieurs qui arrivent à avoir pignon sur rue, comme celles de Paris, de Vienne ou de Londres; ces palais témoignent de la considération dont nos collègues y jouissent, ils permettent ainsi de juger le pays tout entier et sa richesse, car les pays se trouvent bien d'écouter les ingénieurs.

Hélas, quand une Société suisse d'architectes ou d'ingénieurs possédera-t-elle un simple chalet où elle soit vraiment chez elle? Quand se décidera-t-on à envoyer des nôtres au Parlement en plus forte proportion, à faire présider les conseils par des hommes aussi expéditifs que M. Sand, en un mot à se payer d'idées et non de phrases, à gouverner d'après les faits et non suivant des théories! Mais passons; le président ne perd ni temps, ni paroles, faisons comme lui; la gestion et les comptes approuvés, le Comité réélu en bloc, la prochaine assemblée générale promise au groupe vaudois pour 1902, voilà les affaires liquidées.

La parole est à M. Ch.-Ed. Guillaume, de Neuchâtel, docteur ès sciences, adjoint au bureau international des poids et mesures, à Sèvres.

Dix ans de science : la moitié de la gamme des ondes éthérrées déchiffrée peu à peu; mais aussi, hélas, la moitié de notre petit bagage scientifique à jeter par dessus bord, tel est le bilan de cette synthèse. Nous reproduirons dans un prochain numéro cet intéressant exposé, qui fut suivi d'expériences étincelantes sur les courants à haute fréquence.

Après M. Guillaume, M. X. Imfeld nous a fait redescendre doucement sur terre, en nous offrant comme transition la description de sa blanche Jungfrau et de la manière dont il s'y est pris pour la rendre en un relief si vrai aussi bien pour l'œil que pour le compas.

Puis l'Assemblée se transporta par petits groupes au Jardin d'acclimatation, où, entre les plantes exotiques et les singes et par 40° c., elle termina cette journée officielle par un banquet animé et bien servi.

Ce banquet fut ouvert par un discours de bienvenue de M. le docteur Lardy, ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse à Paris, discours flatteur pour

la confrérie des ingénieurs, mais propre à nous donner à réfléchir sur les devoirs que l'avenir nous impose.

Cette note grave du diplomate, après la note élevée du savant camarade Guillaume, n'était pas pour ouvrir l'appétit; il fait chaud et les fourchettes manquent d'entrain; mais voilà que la mâle cadence du « Berner-Marsch » secoue notre torpeur et nous rend notre appétit et notre enthousiasme; une ventilation énergique, improvisée par les amis de Winterthur et le « Ranz des Vaches », offert comme entrée par la fanfare tessinoise de Paris, achèvent de nous redonner de la vie, et l'on toaste vigoureusement en compagnie de plusieurs notables de la colonie suisse de Paris.

M. le président Sand, directeur des chemins de fer de l'Union suisse, à Saint-Gall, boit aux collègues français et à la grandeur de la France, si hospitalière toujours, si laborieuse et si prospère: son excellent discours français mérite d'être cité :

« Mesdames, Messieurs, chers collègues, dit-il, les « voix sont unanimes à admirer la grandeur et les « richesses de la manifestation internationale dont Paris « est aujourd'hui l'âme et le cœur. Ce cœur a été animé « par un souffle puissant : il bat dans le corps de ceux « qui ont été les ouvriers de cette création merveilleuse. « Ces ouvriers, ce sont les ingénieurs et les architectes « français, à qui revient l'honneur d'avoir jeté les fon- « dements de l'édifice, qui restera comme l'emblème « suprême du siècle qui s'en va.

« Nous sommes heureux de voir au milieu de nous « des représentants de ce grand corps des ingénieurs « et des architectes de France, à qui la nation est rede- « vable de cette œuvre de civilisation. »

« Je vous invite, chers collègues, à vous lever et à « vider votre verre à eux tous, présents et absents, et à « la grandeur de la France! »

M. Brull, délégué de la Société des ingénieurs civils de France, boit aux anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Zurich.

M. Naville, de Zurich, fait part à l'assemblée des regrets de M. le colonel Bleuler, président du Conseil de l'Ecole, retenu à Zurich par l'état de sa santé.

A la grande satisfaction de tous les Suisses de langue française, M. Naville, qui fait lui-même partie du Conseil, déclare que le succès de notre chère Ecole dépend du niveau auquel on saura y maintenir l'étude des sciences, plutôt que des grades universitaires surannés qu'elle pourrait avoir à conférer à l'avenir.

On entendit encore plusieurs discours et il en resta même quelques-uns en portefeuille, et des meilleurs, en particulier nos hommages aux braves et gracieuses épouses qui avaient bien voulu, en proportion réjouissante, consentir à partager notre banquet, à demeurer

dans la fournaise et à écouter des discours d'ingénieurs.

M. l'ingénieur Ilg, conseiller de l'empereur Ménélik, et Mme Ilg purent se croire par moments en pleine Ethiopie, grâce à la température, à la joie un peu bruyante de l'assemblée, et grâce aussi, disons-le vite, à la considération sympathique et respectueuse dont ils se voyaient l'objet. Certes, S. M. Ménélik a raison de demander conseil à un technicien plutôt qu'à des avocats; l'avenir le démontrera.

Les « visites par groupes », qui avaient déjà commencé le mardi matin, ont occupé toute la journée du

mercredi 6 juin. L'Exposition leur a certainement nui, en ce sens qu'elle a retenu beaucoup d'architectes et d'ingénieurs, dont le temps était limité et qui espèrent revoir, à une autre occasion et à tête reposée, les choses instructives dont le dévouement de nos camarades de Paris tenait à nous faire profiter.

Fatigués de voir et de circuler, anéantis par la chaleur, plusieurs d'entre nous ont dû renoncer à suivre ces intéressantes excursions dans Paris; nous allons chercher à les résumer brièvement de notre mieux, et par où dire, car nous n'en avons fait que deux.

(A suivre).

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1900

V^{me} CONGRÈS INTERNATIONAL DES ARCHITECTES

Paris, 29 juillet — 4 août 1900

Paris, 21 juin 1900.

A Monsieur le Président de la Société vaudoise des Ingénieurs et Architectes, à Lausanne.

Monsieur et cher Maitre,

Je m'autorise de notre confraternité pour vous signaler le V^{me} Congrès international des architectes qui se réunira à Paris du 29 juillet au 4 août 1900. Vous trouverez ci-joint quelques feuilles imprimées qui intéresseront, je l'espère, les membres de votre Société, et en décideront peut-être quelques-uns à adhérer, ce qui nous ferait grand plaisir; vous pouvez les assurer qu'ils recevront à Paris un accueil très courtois et sympathique: si vous voulez bien user de votre influence en notre faveur, nous vous en serons très reconnaissants.

Agréez, je vous prie, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.

J.-M. POUPINEL.

Architecte diplômé par le Gouvernement.
Secrétaire général.
Bureau à Paris, 45, rue Boissy-d'Anglas.

Note de la Rédaction. — Une invitation a aussi été adressée à plusieurs de nos collègues de la Suisse romande, et nous espérons que les architectes suisses participeront en grand nombre à ce Congrès.

Programme du Congrès

Parmi les questions inscrites au programme du Congrès et qui toutes doivent présenter un intérêt international, sont les suivantes :

1^{er} *La Propriété artistique des œuvres d'architecture*, question maintenue au programme par le IV^e Congrès international des architectes, tenu à Bruxelles en 1897.

2^e *L'enseignement de l'Architecture*. — Hautes études et enseignement professionnel. — Question étudiée et maintenue au programme par les Congrès internationaux des architectes tenus à Paris en 1889 et Bruxelles en 1897.

3^e *Du titre d'Architecte dans les divers pays*, question inscrite à la demande de la Société académique d'architecture de Lyon.

4^e *L'Habitation à bon marché dans tous les pays*, question inscrite à la demande des architectes britanniques.

5^e *De la Conservation des Monuments*, question inscrite à la demande de l'Allemagne.

6^e *De l'influence de la réglementation administrative sur l'architecture privée contemporaine*, question inscrite à la demande des Sociétés allemandes d'architectes et de l'Institut royal des architectes britanniques.

Le programme du Congrès comprend encore :

5^e *Une Exposition de dessins originaux d'architectes, du 30 juillet au 4 août.*

6^e *Des VISITES d'édifices et de l'Exposition universelle.*

7^e *UNE EXCURSION à Chantilly, le mardi 31 juillet.*

8^e *Un BANQUET, le samedi 4 août et une soirée musicale, le 29 juillet.*

Les dames seront admises aux excursions, visites et fêtes.

La cotisation des membres donateurs est de cent francs, au minimum.

La cotisation minima des membres adhérents de vingt-cinq francs.

Les adhésions doivent être adressées au Secrétaire général, M. J.-M. Poupinel, à Paris, rue Boissy-d'Anglas, 45; les cotisations peuvent être transmises, soit à M. Poupinel, soit à M. Charles Bartaumieux, à Paris, rue de la Boétie, 66, trésorier du Congrès, mais de préférence à ce dernier.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

organisé par la Commission Permanente Internationale de la Propriété Industrielle, avec le concours de l'« Association Internationale pour la protection de la Propriété Industrielle » et de l'« Union des Fabricants » (Paris, 23-28 juillet 1900).

Secrétaire général : M. Thirion fils (Ch.), Paris, ingénieur-conseil en matière de propriété industrielle, secrétaire général de la Commission permanente internationale de la Propriété industrielle.

Note. — Nous extrayons du programme de ce congrès la section I concernant les brevets d'inventions, qui peut intéresser une partie de nos lecteurs.

Le congrès s'occupera en outre des dessins et modèles de fabrique, des marques de fabrique et de commerce et des diverses formes de la concurrence illicite.

E. IMER-SCHNEIDER,
Secrétaire pour la Suisse de la C^{me} permanente internat^e.

Extraits du règlement statutaire

Art. 1^{er}. — Le Congrès international de la propriété industrielle pour 1900, autorisé par la Commission supérieure des

congrès, à la date du 25 novembre 1898, se tiendra à Paris, le 23 juillet 1900 et jours suivants.

Art. 2. — Ne pourront prendre part aux travaux du Congrès que les adhérents qui auront versé à la caisse de la Commission d'organisation la somme de 20 francs, et les délégués officiels désignés par les gouvernements sur l'invitation de la Commission d'organisation.

Les chambres de commerce, associations syndicales, etc., seront invitées aussi à envoyer des délégués, mais ceux-ci auront à verser la cotisation d'adhérent.

Une carte personnelle sera remise aux membres du Congrès par les soins de la Commission d'organisation.

Programme

Section I — Brevets d'invention

I. Du mode de délivrance des brevets. — Etudier dans chaque pays le système en vigueur. Du principe de l'examen préalable. Des moyens d'enrayer, s'il y a lieu, le développement de l'examen préalable dans les législations nouvelles ou d'en améliorer le fonctionnement dans les pays où ce système est pratiqué. N'y aurait-il pas lieu notamment de limiter l'examen préalable à la question de nouveauté ! Dans les législations sans examen préalable, y a-t-il lieu de préconiser le système de l'avis préalable, officieux et secret ?

II. De la durée des brevets. — Rechercher les moyens d'unifier la durée des brevets.

III. Définition de la brevetabilité. — Préciser le critérium d'après lequel on reconnaîtra le caractère brevetable d'une invention. Y a-t-il lieu d'accorder des brevets d'une nature spéciale pour la remise en exploitation d'inventions oubliées ?

IV. Inventions exclues de la protection. — Inventions contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs. Plans de finances. Procédés de fabrication (système de la loi suisse). Y a-t-il lieu d'édicter des dispositions spéciales pour les inventions relatives aux produits chimiques, alimentaires et pharmaceutiques ? Etude des conséquences pratiques et économiques de la non-brevetabilité de ces produits dans les pays où ils sont exclus de la protection.

V. De la déchéance pour défaut de paiement de la taxe. — Des facilités à accorder au breveté pour lui permettre d'échapper à la rigueur de la déchéance. Quels sont les systèmes en vigueur dans chaque pays ? Le système en vigueur donne-t-il satisfaction ou a-t-il été l'objet de critiques ?

VI. De l'obligation d'exploiter l'invention brevetée. — Sanctions diverses de cette obligation, déchéance, licence obligatoire. Que faut-il entendre par exploitation ? Y a-t-il lieu d'éviter aux brevetés la nécessité de fabriquer dans chacun des pays où ils ont pris un brevet pour la même invention ?

VII. De la publication des brevets. — Etablir le meilleur mode de publication, afin que tous les intéressés puissent se procurer aisément des exemplaires de brevets. Moyens d'assurer cette publication dans tous les pays.

VIII. Des juridictions en matière de brevets d'invention. — Doit-on désirer l'institution de juridictions spéciales ou prendre des mesures particulières pour assurer la compétence des juges ?

IX. Des moyens de faciliter à l'inventeur la demande de brevets dans les pays étrangers. — Etudier le système du délai de priorité établi par la convention de 1883 ; rechercher s'il est susceptible d'améliorations. Pourrait-on organiser, comme pour les marques, un dépôt unique ou tout au moins unifier pour tous les pays les formalités de la demande, afin notamment qu'un seul dessin, reproduit par des procédés pratiques, puisse servir pour toutes les demandes ?

X. Des moyens d'assurer la paternité d'une découverte même en dehors de tout brevet.

CONGRÈS INTERNATIONAL D'ÉLECTRICITÉ

(Paris, 18-25 août 1900)

Le Congrès international d'électricité s'ouvrira le samedi 18 août, à 10 heures du matin au Palais des Congrès (Exposition universelle, près du pont de l'Alma, rive droite).

Les séances ultérieures auront lieu à la Société d'encouragement, rue de Rennes, 44 (en face l'église Saint-Germain-des-Prés).

La carte de membre du Congrès donnera droit à l'entrée gratuite à l'Exposition pendant la durée du Congrès.

MM. les Membres adhérents qui désirent obtenir une réduction de 50 % sur les chemins de fer français sont priés d'en aviser, avant le 9 juillet, dernier délai, M. P. Janet, Secrétaire du Congrès, rue de Staél, 14, à Paris, en indiquant exactement les parcours à effectuer tant à l'aller qu'au retour. Il ne sera pas tenu compte des demandes des membres qui n'auraient pas acquitté leur cotisation au Congrès. Les bons de réduction seront valables du 14 au 31 août.

Les cartes de membres du Congrès seront distribuées à Paris :

1^o Du 6 au 18 août, rue de Staél, 14 ;

2^o Le 18 août, de 8 à 10 heures, au Palais des Congrès ;

3^o Pendant la durée du Congrès, à la Société d'encouragement, rue de Rennes, 44.

Pendant la durée du Congrès, des visites, auxquelles ne pourront prendre part que les membres adhérents, seront faites aux principales installations électriques de Paris et de l'Exposition.

MM. les Membres qui ne l'ont pas encore fait sont priés, pour éviter toute perte de temps à l'ouverture du Congrès, de vouloir bien adresser leur cotisation, le plus tôt possible, à M. L. Violet, Trésorier du Congrès, rue Delambre, 20, à Paris.

Les adhésions doivent être adressées à M. P. Janet, l'un des Secrétaire du Congrès, rue de Staél, 14, à Paris.

Programme provisoire

Première section

Méthodes scientifiques et appareils de mesure

1^o Grandeur et unités. — 2^o Méthodes de mesure. — 3^o Appareils de mesure. — 4^o Photométrie.

Deuxième section

Production de l'énergie électrique. — Transformation. — Transport et distribution. — Traction électrique. — Eclairage

1^o Production de l'énergie électrique. — Transformation. — 2^o Transport et distribution. — 3^o Traction électrique. — 4^o Eclairage.

Troisième section

Électrochimie

1^o Recherches théoriques. — 2^o Appareils. — 3^o Analyses. — 4^o Dépôts métalliques. — 5^o Métallurgie. — 6^o Grandes industries. — 7^o Applications diverses.

Quatrième section

Télégraphie. — Téléphonie. — Applications diverses

1^o Génération de l'électricité. — 2^o Lignes. — a) Lignes aériennes. — b) Lignes souterraines. — c) Lignes sous-marines. — 3^o Appareils. — a) Appareils télégraphiques. — b) Appareils téléphoniques. — 4^o Réseaux. — 5^o Propagation des courants en télégraphie et en téléphonie. — 6^o Préservation des communications télégraphiques et téléphoniques. — 7^o Télégraphie sans fil. — 8^o Horlogerie. — 9^o Applications diverses.

Cinquième section

Électrophysiologie

1^o Production d'électricité par les êtres vivants. — 2^o Action de l'électricité sur les êtres vivants. — 3^o Instruments de mesure et effets physiologiques divers. — 4^o Dangers des différents modes de l'énergie électrique.

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Planche N° 1

Année 1900



PHOTOTYPE S.A.D.A.G. — GENÈVE

PHOTOGRAPHIE LACROIX — GENÈVE

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1900

SALLE A MANGER

exposée par l'Ecole des Arts Industriels de Genève

Seite / page

leer / vide /
blank

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Planche N° 2

Année 1900



PHOTOTYPE S.A.D.A.G. — GENÈVE

PHOTOGRAPHIE LACROIX — GENÈVE

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1900

SALLE A MANGER

exposée par l'Ecole des Arts Industriels de Genève

Seite / page

leer / vide /
blank